

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 19 septembre 2013

Date de convocation : 13 septembre 2013

Nombre de Conseillers : 17

En exercice : 17 Présents : 15 Procurations : 1

L'an deux mille treize, le 19 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Laurent AUBUCHOU, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Jacques CLAVERIE, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Jean GASSIE, Guy LABARRERE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET,

ABSENTS : Bruno FRECHOU

EXCUSES : Pierre SAUBATTE

PROCURATIONS : Pierre SAUBATTE à Nicolas BUZY-VIGNAU

Secrétaire de séance : Marie-Gabrielle MONSET

Lecture du procès-verbal de la séance du 8 août 2013: *adopté à l'unanimité*

M. le Maire demande que deux points soient ajoutés à l'ordre du jour : demande de subvention voirie et électrification rurale.

1) Prorogation d'un emploi non permanent: *adopté 14 pour, 2 abstentions*

Le contrat de travail sur un poste d'adjoint des services techniques à temps non complet (17,5/35ème) est renouvelé, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} octobre 2013 (soit jusqu'au 30 septembre 2014).

2) Création de deux emplois non permanents: *adopté 15 voix pour, 1 abstention*

Deux postes rattachés au service des écoles sont vacants du fait d'un décès et d'un départ à la retraite. Ces postes ne pouvant être pourvus que par du personnel titulaire, il est décidé, dans la perspective de la réforme des rythmes scolaires, de procéder pour l'année à venir, avec du personnel contractuel.

3) Convention de mise à disposition de poteaux: *adopté à l'unanimité*

M. le Maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition de poteaux électriques avec le SDEPA.

4) Location d'un local communal: *adopté 9 pour, 1 contre et 6 abstentions*

Sandra Scaturro, diététicienne, ayant fait la demande d'un local pour l'exercice de sa profession, il est décidé, de lui louer le bureau disponible au cabinet médical, en accord avec le Docteur Crétal. Il est convenu que ce local sera libéré ou partagé si un deuxième médecin venait s'installer à Asson. La location qui prendra effet le 1er octobre portera sur 3 demi-journées par semaine moyennant un loyer mensuel de 100 €.

5) Demandes de subventions 2014: *adopté 15 pour, 1 abstention*

Il est décidé de solliciter des aides auprès de l'Etat (réserve parlementaire) et du Conseil Général pour la voirie et le réseau pluvial dans le cadre des aides 2014.

6) Electrification rurale, éclairage public: *adopté à l'unanimité*

Il a été demandé au Syndicat Départemental d'Energies des Pyrénées Atlantiques (SDEPA), de procéder à l'étude de rénovation de l'éclairage public et enfouissement des réseaux sur la rue des Pyrénées entre la mairie et la station service. Le montant prévisionnel des travaux représente 48 832,31 € TTC. La part de la commune est de 28 443,51€. La participation de la commune et le financement seront définitivement établis après décompte final des travaux qui seront réalisés par l'entreprise COREBA.

Questions diverses:

Parkings espace Pétrique Tambourré

Suite à l'ouverture de plis et l'étude des dossiers, l'entreprise SACER a été retenue pour 123 000 €.

Une visite de La Culinaire avec les parents d'élèves aura lieu le 3 octobre 2013 à St Sever.

Les effectifs scolaires sont de 161 élèves à l'Ecole du Bourg et 37 élèves à l'école du Pont Latapie.

Une enquête auprès des parents d'élèves est en cours au sujet de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

La séance est levée à 21 h 40

Patrick Moura

Laurent Aubuchou

Michel Aurignac

Fabien Bérard

Nicolas Buzy-Vignau

Marc Canton

Jean-Jacques Claverie

Jean-Michel Clos

Antoine Cuyaubère

Pierre Daban

Bernadette Dourrom

Bruno Fréchou
Absent

Jean Gassie

Guy Labarrère

Yves Monguilhet

Marie-Gabrielle Monset

Pierre Saubatte
Procuration à Nicolas Buzy-Vignau